



---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE - 21 avril 2016**  
**Salle de l'Etrier, Manège de la Pallanterie**

---

**Ordre du jour :**

1. **Lecture et approbation du P.V. de la dernière AG 2015**
  2. **Rapport du président pour le comité**
  3. **Rapport du trésorier**
  4. **Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice 2015**
  5. **Adoption des comptes et décharge au trésorier**
  6. **Election du comité et des vérificateurs**
  7. **Fixation des cotisations 2016**
  8. **Divers et propositions individuelles**
  9. **Election de 2 ancien membres au titre de membres d'honneur**
- 

***Vous trouverez également ce PV sur le site de l'ACAL***

---

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'ACAL présents. Plusieurs membres sont excusés.

**1. Lecture et approbation du P.V. de la dernière AG 2015**

L'assemblée demande la lecture du dernier PV et l'accepte sans modification ni ajout.

**2. Rapport du président pour le comité**

Le président lit son rapport (annexe 1) et y aborde les préoccupations récurrentes de l'ACAL. Le comité s'est réuni une fois par mois en 2015 pour régler des affaires courantes. Il s'intéresse notamment à plusieurs thèmes récurrents :

- Rencontre avec la mairie de Gy en vue de piste du Chambet
- Entretien des pistes ACAL.
- Contact avec les autorités étatiques, cantonales et communales
- Contact avec les agriculteurs
- Recherche de nouveau membres. Actuellement il y a 202 membres actifs.

Le comité pour l'exercice 2016 se compose comme suit :

Jacques Grange (président) - Didier Aulas (trésorier) - Isabelle Léchaud - Alain Panelati - Catherine Pendville (secrétaire) - Catherine Pictet - Julien Pradervand - Jeremy Holloway (webmaster)

Les membres sont élus, sans opposition.

Le président aborde la question du rapprochement de l'ACAL et de l'Etrier, des préoccupations de chacun et de l'étude des possibilités pour créer une entité commune. Mais au vu du travail à effectuer, pour concilier les deux associations, la mise en suspens de ce projet dans l'attente de la consultation de l'Assemblée générale.

### **3. Rapport du trésorier et présentation du bilan 2016**

Malgré la baisse des intérêts bancaires, les comptes 2015 se terminent avec un bénéfice d'environ Chf 4'000.-. Suite à des renégociations le montant de la locations des pistes est descendu à environ Chf 6'000.- et 6'500.- et 3 nouvelles bannières ont été acquises, pour être visible dans les manifestations équestres.

Le budget 2016 est présenté et adopté.

### **4. Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice 2015**

Les comptes ont été contrôlés par Béatrice Verrey et Jean-Michel Veyrat. Ils confirment que les pièces comptables sont tenues avec exactitude et que le bilan et les comptes de perte et profit concordent avec la comptabilité et conseillent de donner décharge au trésorier. Ils approuvent les comptes tels que présentés.

### **5. Adoption des comptes et décharge au trésorier**

L'assemblée donne décharge au trésorier pour la gestion des comptes 2015.

### **6. Election du comité et des vérificateurs**

Les contrôleurs aux comptes sont réélus pour 2016, sans opposition.

### **7. Fixation des cotisations 2016**

Le président propose de conserver les cotisations sans augmentation pour 2015

Cavalier non propriétaire Chf 40.- p/an et (Junior Chf 25.- p/an)

Propriétaire de cheval Chf 80.- p/an (Poney Chf 50.- p/an)

### **8. Divers et propositions individuelles**

Fabienne Panelati nous présente son projet de déplacement en attelage à 4 chevaux, de Genève à la première édition de la foire agricole romande, qui aura lieu les 7 et 8 mai 2016 à Grange-Vernet (VD). Ces professionnels de l'agriculture s'unissant autour du bio, ont invité l'Ecole d'attelage de la Renfile à venir faire des démonstrations de traction animale, utilisée dans l'agriculture respectueuse du sol. Le voyage sera scindé en petites étapes et durera 7 jours.

L'abandon des cotisations pour les manèges contre la gestion des cotisations de l'ACAL, proposé par Julien Pradervand est abordé mais le débat qui s'en suit est de courte durée. Un quart des manèges étant présent à l'assemblée. De plus, l'initiateur de la proposition est absent.

### **9. Election de 2 anciens membres au titre de membres d'honneur**

MM. Taramarçaz et Cerutti, anciens membres du comité pendant de longues années, et qui ont pris leur retraite l'an dernier, sont appelés afin que leur soit remis un diplôme de membre honoraire, ainsi que 2 bouteilles de vins de la région offertes par le président.

La séance est levée à 20:00. Les membres sont invités à un apéritif offert par l'ACAL.

### **Pour vos agendas:**

- Passage de l'attelage à 4 chevaux sur le pont du Mont-Blanc vers 11:00 le 1er mai, direction Grange-Vernet

